

N°1236

du 03  
JUN 2019



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Le vendredi 31 mai, sous l'élan d'un dynamisme nouveau retrouvé

**Un résultat bénéficiaire 2018 d'un milliard CFA approuvé à Lomé par le Fonds de solidarité africain, qui marque ses 40 ans**

P.3 Particulièrement au profit des agents comptables, avec l'appui de la BAD à Kpalimé

**Mise à jour des capacités au regard des nouvelles exigences de gestion publique**

P.3 Urmila Bhoola de l'ONU au terme d'une semaine de visite au Togo

**Des recommandations à l'endroit des autorités publiques sur le travail et le mariage des enfants**

**P.3 En vue d'attirer des investissements étrangers à cette ère du PND**

# Un nouveau code des Investissements idéal au climat des affaires

*\*Des incitations fiscales proportionnelles, des exonérations sur 5 ans, etc.*



Le président Faure Gnassingbé et ses ministres en conseil

P.6 42<sup>ème</sup> Journée de l'arbre

**La CNSS lance le concept "Entreprises vertes, Action citoyenne"**

P.4 Avec la sélection de nouvelles localités bénéficiaires

**Le Togo passe de 2 à 7 éco-villages, avec l'appui du PNUD**

P.4 Pour apporter leur appui aux plus démunis

**L'Ecole internationale ATLANTIQUE et l'Ong «LE TEMPS D'AIDER» respectent le partage du mois de ramadan avec les populations de Lomé et des orphelinats**

P.3 Consultations économiques et commerciales avec les Etats-Unis

**La Chine prône un respect mutuel mais reste ferme sur les principes**

*\* Le gouvernement chinois publie un livre blanc explicatif de ses consultations avec les Etats-Unis*

## AZIMUTS INFOS

## Antibiorésistance : une patiente traitée avec des phages génétiquement modifiés

En Angleterre, une adolescente de 15 ans atteinte de mucoviscidose a été traitée par phagothérapie pour une infection à *Mycobacterium* résistante aux antibiotiques. Ce traitement expérimental a utilisé des bactériophages, des virus qui s'attaquent aux bactéries.

La mucoviscidose est une maladie génétique qui conduit à la production d'un mucus épais, entraînant des symptômes respiratoires et gastro-intestinaux. Les patients souffrent souvent d'infections respiratoires, nécessitant des traitements antibiotiques. Différentes recherches cliniques dans le monde s'activent pour mettre au point de nouveaux traitements contre cette maladie grave.

En octobre 2017, Graham Hattfull, professeur à l'université de Pittsburgh, a reçu un courrier d'un collègue de Londres, lui exposant le cas de deux adolescents atteints de mucoviscidose : suite à une double greffe de poumon visant à améliorer leur capacité pulmonaire, ils avaient développé une infection à *Mycobacterium*. Cette bactérie est de la même famille que celle qui est responsable de la tuberculose.

Or, pendant trois décennies, Graham Hattfull a constitué une banque de bactériophages, des virus tueurs de bactéries. Les phages, ou bactériophages, peuvent servir à traiter des infections bactériennes grâce à la phagothérapie, une thérapie porteuse d'espoir face à la résistance aux antibiotiques.

Le chercheur avait-il dans sa banque un phage pour venir en aide aux patients ? Le laboratoire de Graham Hattfull a reçu les échantillons bactériens des adolescents et l'équipe est partie à la recherche de phages qui tueraient leurs bactéries. En janvier, ils ont trouvé un phage qui apparaissait efficace pour l'un des deux patients, mais c'était malheureusement trop tard, il est décédé.

Les chercheurs ont poursuivi leur travail pour la seconde patiente qui avait été opérée à l'hôpital Great Ormond Street de Londres au cours de l'été 2017. Âgée de 15 ans, elle prenait des antibiotiques depuis huit ans à cause de deux infections persistantes. Une semaine après la double greffe pulmonaire, les médecins ont observé des signes d'infection du foie et une rougeur au niveau du site de l'opération. Des nodules sont apparus sous la peau de la jeune fille, à différents endroits du corps : bras, jambes... Ces petites poches remplies de bactéries signifiaient que l'infection, qui résistait aux antibiotiques, gagnait du terrain.

## Un traitement personnalisé avec des phages génétiquement modifiés

Pour cette patiente, trois phages ont retenu l'attention des chercheurs, mais deux d'entre eux ne paraissaient pas efficaces. Aussi, les scientifiques ont modifié leur génome pour qu'ils soient de vrais tueurs de bactéries, en retirant un gène qui permet au virus de se reproduire de manière inoffensive dans la bactérie. Sans ce gène, le virus se multiplie dans la bactérie et elle explose en libérant de nombreux phages.

En juin 2018, la patiente a reçu en intraveineuse le cocktail de trois phages pour venir à bout de l'infection à *Mycobacterium abscessus* résistante. Dans les six mois qui ont suivi ce traitement à base de bactériophages, quasiment tous les nodules ont disparu, la cicatrice de l'opération se refermait et le fonctionnement du foie s'est amélioré. Le traitement a été bien toléré. La bactérie de la patiente n'a pas développé de résistance aux phages, mais les chercheurs ont quand même préparé un quatrième phage au laboratoire.

Graham Hattfull a expliqué dans un communiqué que ce travail est le premier à démontrer l'innocuité et l'efficacité de bactériophages génétiquement modifiés. Graham Hattfull est le leader du programme SEA-Phages qui permet à des étudiants de récupérer et d'étudier des phages de l'environnement. Ce programme n'a pas été créé à but thérapeutique au départ, mais "maintenant, la collection de phages a réellement contribué à aider un patient."

Exposition à l'Hôtel Onomo  
Quand l'occident rencontre l'Afrique par David Ekué

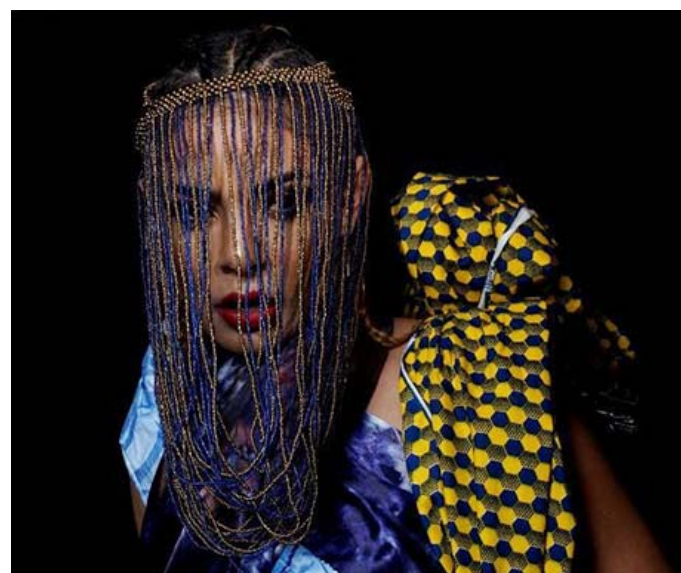
David Ekué est photographe franco-togolais, né d'un père ingénieur des mines et d'une mère couturière. Sa passion, c'est la mise en lumière du corps de la femme. Depuis son adolescence, il est fasciné par la silhouette des femmes dans les tailleurs et longues robes fluides des grands créateurs. Et aujourd'hui, il le fait au travers de la photographie, mais qui sait... demain ce sera avec une caméra de cinéma.

Pour sa première exposition au Togo, il dévoile une série de clichés qui fait le lien entre sa vie en occident, la France et l'Afrique, le

Togo. "Je souhaite montrer à travers ces photos l'influence croissante de la culture africaine sur la culture occidentale. Au travers des vêtements, des tissus, des bijoux, des coiffures et même du maquillage, je vais révéler l'africaine qui réside en chaque caucasienne." David Ekué

Durée: 1- 30 juin à l'hôtel ONOMO. Photographie: David EKUE MUA : Aïssatou MANSALY (Missmakeupholikk) Coiffure et stylisme : Rehma OMARI (Rehma Grace).

Vernissage le jeudi 06 juin, à partir de 18h30.



## Agenda / Institut Français du Togo

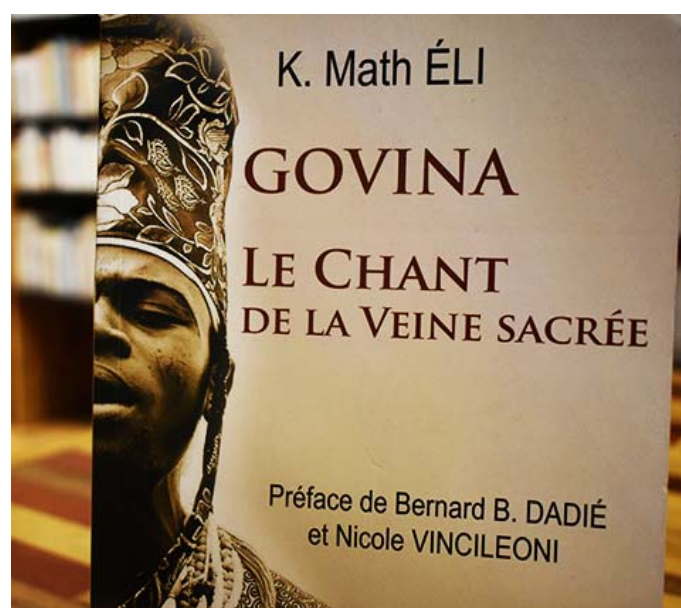
## Café-littéraire : Govina, le chant de la veine sacrée de Kokou Math Eli

Une violente tornade malmène la ville : un automobiliste perd le contrôle de son véhicule et renverse un enfant. Papa Govina part à sa recherche pendant qu'Enyonam, infirmière initiée d'un grand couvent, part avec des féticheuses à la recherche du chauffard. L'homme tout comme l'enfant, est à l'article de la mort. "Ils seront sauvés ensemble, la vie de l'un garantissant celle de l'autre". Le livre évoque le respect de la nature qui passe par le respect des trois règnes que sont : le règne minéral, le règne animal et le règne végétal.

Kokou Math Eli multiplie les cas-

quettes : enseignant, animateur et formateur culturel, dramaturge, Inspecteur de la Jeunesse et des Sport, Directeur général des Affaires culturelles, Docteur en psychologie sociale, Officier de l'Ordre des Arts et Lettres, etc... C'est autour de son roman Govina : le chant de la veine sacrée que nous aurons la chance de nous entretenir accompagné de M. Robert Agboke-Moumouni, Chef du département des Lettres Modernes à l'Université de Lomé à la modération.

Institut Français du Togo  
15 JUIN / 15H30 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE



## Arts plastiques

## Sokey Edoth dirigera une performance demain 4 juin à Amoutiévé

Les plasticiens Sokey Edoth, Ras Sankara Agboka, Richard Laté Lawson-Body et Dzotsi Agbessi Dilazoti réaliseront des performances sur le thème "Mi no du" (Unissons-nous en éwé- langue du Sud Togo, ndr), ce 4 juin à Lomé, plus précisément au Bas-fond

d'Amoutiévé, près de La Colombe de la Paix.

La performance du 4 juin est une première partie d'un projet "Montagn'art" 2019, qui aura lieu à Agou. Certains artistes feront de la peinture tandis que d'autres réaliseront une performance.

Le thème "Mi no du" est un appel à l'endroit du milieu plasticien quelque peu divisé et qui peine à s'organiser, promouvoir et défendre ses intérêts. Pour Sokey Edoth, le promoteur de ce projet, l'union fait la force. Dans un environnement social paradoxalement marqué par l'in-

dividualisme effréné, les artistes voudraient attirer l'attention sur un besoin de solidarité.

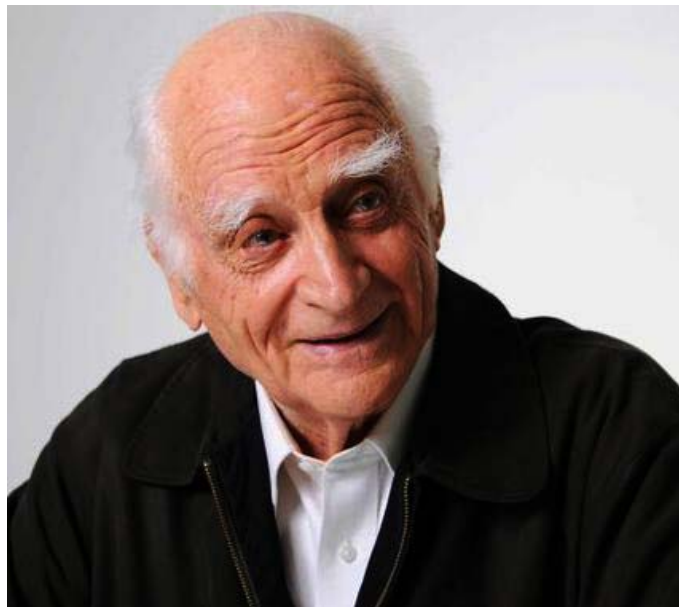
Rappel : le projet "Montagn'art" a reçu une miette du Fonds d'Aide à la Culture, soit un petit coup de pouce de 2,5 millions CFA.

## Nécrologie

## Le philosophe français Michel Serres est décédé

L'académicien, historien des sciences et auteur prolifique Michel Serres est mort samedi 1er juin à l'âge de 88 ans. Il était auteur de près de 70 livres et avait bâti sa philosophie sur un pont entre les sciences et la philosophie et le reste des savoirs humains.

Né en 1930, Michel Serres, il fait un long chemin : École navale, l'École normale supérieure avec agrégation de philosophie en 1955. De 1956 à 1958, il sert comme officier de marine sur divers vaisseaux de la Marine nationale : escadre de l'Atlantique, réouverture du canal de Suez, Algérie, escadre de la Méditerranée. Après son



doctorat en 1968, il part enseigner à Clermont-Ferrand, puis à Vincennes, à Paris I et à l'Université de Stanford.

Le philosophe s'était engagé dans une voie proprement littéraire et artistique à partir de 2008.

Réputé doux et s'émerveillant de tout, ni prophète, ni prosélyte, Michel Serres résistait à sa manière à la défaillance de la connaissance, tout en scrutant le monde tel qu'il advenait, se désolant malgré tout de la désadaptation de l'humain comme de l'économie face à une révolution technologique et à une crise écologique.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

En vue d'attirer des investissements étrangers à cette ère du PND

## Un nouveau code des Investissements idéal au climat des affaires

*\*Des incitations fiscales proportionnelles, des exonérations sur 5 ans, etc.*

**Late Pater**

Visiblement, l'artillerie actuelle n'arrive pas à accrocher les objectifs. Et le gouvernement togolais veut en offrir davantage pour décrocher les financements étrangers, surtout à un moment où l'échéance de 2022 pour le Plan national de développement (PND) n'est pas aussi loin. Il faut beaucoup d'argent dans un monde où, traditionnellement, les gros investisseurs ont leur pré carré. Dans ces conditions, le pouvoir de Lomé multiplie ses chances. L'option «rendre le Togo plus attractif» revient sans cesse, depuis 2011.

C'est l'histoire du code des investissements. Déjà quatre conseils des

ministres consacrés, toujours derrière la pleine attractivité. Après neuf ans de vie de l'actuel code. Le 29 mai 2019, le président Faure Gnassingbé et l'équipe gouvernementale adoptent un nouveau projet de loi portant code des investissements en République togolaise. «L'amélioration du climat des affaires nécessite une refonte du cadre juridique des investissements au Togo en vue de le rendre plus attractif aux investisseurs, tout en orientant leurs actions vers une croissance économique forte et soutenue, créatrice d'emplois et de revenus, dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Les différentes innovations introduites sont, entre autres, relatives au recours à des incitations



Le président Faure Gnassingbé et ses ministres en conseil

proportionnelles à l'importance des investissements, notamment une réduction d'impôt proportionnelle au montant investi ou une réduction d'impôt forfaitaire par emploi créé ; à

l'amélioration des incitations fiscales suivant les zones d'implantation des entreprises ; au statut du siège des holdings du siège régional d'entreprise internationale ou leurs

centres opérationnels, permettant des incitations à l'emploi renforcées ; à la limitation des exonérations sur les droits, taxes et impôts indirects ou les impôts perçus au cordon douanier sur une durée de cinq (5) ans ; à la redéfinition des seuils minimums de réinvestissement ; à la fusion des régimes d'agrément et de déclaration», indique le communiqué officiel. Et d'ajouter que le nouveau code des investissements s'aligne sur le PND 2018-2022, dans ses trois axes, à savoir : renforcer l'attractivité du pays pour les grandes entreprises internationales, leurs sièges régionaux ou centres opérationnels à travers des avantages fiscaux spécifiques compétitifs accompagnant le développement du hub logistique (Axe 1 du PND), tout en permettant une croissance à court terme des revenus fiscaux de l'Etat par la limitation des avantages fiscaux accordés ; favoriser les investissements en accordant des avantages proportionnels à l'investissement pour encourager le développement de piliers de croissance à long terme (Axe 2 du PND) ; assurer le développement de l'emploi national en conditionnant les avantages fiscaux à la création d'emplois, et renforcer les avantages lorsque les investissements ou la création d'emplois sont générés dans les régions de l'intérieur, afin de consolider le développement social et renforcer les mesures d'inclusion (Axe 3 du PND).

Le premier projet de loi portant code des investissements a été adopté par le gouvernement le 19 janvier 2011. Le Togo ne disposant plus, jusque-là, de code des investissements pour les entreprises sur le territoire. Et pour cause, l'application du code des investissements introduit en 1965 dans le système économique du pays a été suspendue en 1996. Entre temps, le texte a connu des réaménagements. «Le texte, qui intègre dans son champ d'application des nouveaux secteurs d'activités tels que la santé, l'éducation et la formation, le montage et la maintenance industriels et la communication, a pour objectif de promouvoir l'investissement privé et la création d'emplois, encourager l'utilisation des matières premières locales, ainsi que l'utilisation des technologies adaptées aux réalités togolaises. Son adoption permettra au Togo de se doter d'un instrument précieux et incitatif pour les investisseurs», disait-on déjà.

Presqu'un an plus tard, exactement le 14 décembre 2011, le gouvernement a réexaminé le texte portant code des investissements au Togo. En fait, il a procédé au retrait du texte pour le réexaminer car le projet de loi, après une première adoption en conseil des ministres, avait été introduit à l'Assemblée nationale où il a fait l'objet d'un premier examen en commission des finances en mai 2011. L'ancien texte a été ainsi «réorganisé pour le rendre plus lisible» et a fait l'objet de «propositions nouvelles pour le rendre plus concurrentiel et plus attractif». Il a établi les principes d'égalité de traitement entre les investisseurs nationaux et internationaux ; de liberté de gestion et de libre circulation des capitaux pour les investisseurs étrangers ; de la propriété privée et la protection des investisseurs contre les mesures d'expropriation ; et du règlement des différends par le re-

cours à tous les modes de résolution des litiges (cours judiciaires, médiation ou centres d'arbitrage). Il était aussi dit que les mesures de préférence nationale sont réservées aux mesures incitatives destinées à l'emploi prioritaire de salariés togolais. Il a créé une Agence dédiée à la Promotion des Investissements (API), sous l'autorité du Président de la République. Cette Agence était appelée à devenir l'organisme central de la politique d'investissement du Togo. «Elle assurera les tâches et fonctions de promotion du Togo comme territoire de destination des investissements, de guichet unique pour tous les investisseurs, de délivrance des attestations et agréments, de contrôle et de supervision des programmes d'investissement, etc. Ce nouveau code vise à favoriser l'investissement dans l'ensemble des secteurs d'activités, à améliorer le traitement des dossiers en simplifiant les procédures et contient de nombreuses mesures incitatives pour la promotion de l'emploi au Togo, le développement des différentes régions économiques, le développement des exportations, l'amélioration de la balance des paiements, etc.», avait annoncé l'Exécutif. Au finish, la loi n° 2012-001 du 20 janvier 2012 consacre un code des investissements et prévoit la création de l'Agence de la promotion des investissements et de la zone franche.

Au dernier trimestre 2014, pour promouvoir les investissements, le processus de recrutement d'un directeur général de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF) a été mené. Sans aboutir. En janvier 2016, lors d'une revue annuelle sur la SCAPE, on en était encore là à recommander, dans le domaine de l'industrie, l'opérationnalisation de l'Agence à travers la mise en place du conseil d'administration et du conseil de surveillance, de même que le recrutement d'un directeur général. Dans la foulée, un document officiel de contribution du ministère chargé de l'industrie mentionne, au rang des réformes, une étude sur la refonte de l'API-ZF en une Agence de la promotion des investissements et des exportations (APIEX), avec pour mission de renforcer l'attractivité et le soutien à la fois pour les investisseurs privés et domestiques afin de financer les projets de développement et augmenter les exportations. Jusqu'à ce 27 octobre 2017 où on prend plutôt un décret qui habilite le ministre de l'économie et des finances à exercer les compétences de l'Agence de la promotion des investissements et de la zone franche, en matière de déclaration et d'agrément, pour «assurer la continuité du service public de promotion des investissements et dans la mesure où certains investisseurs ont sollicité le bénéfice du code des investissements». «La constitution des organes sociaux de cet établissement public est en attente ; une réflexion générale sur le régime des investissements en République togolaise est en cours», avait souligné l'Autorité. On peut donc y voir, dans le nouveau code, l'aboutissement de la réflexion. A moins qu'elle va encore continuer !!!

Urmila Bhoola de l'ONU au terme d'une semaine de visite au Togo

## Des recommandations à l'endroit des autorités publiques sur le travail et le mariage des enfants

**Jean AFOLABI**

Au terme d'une visite d'une semaine au Togo, la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, Urmila Bhoola, affirme avoir fait le constat que des enfants continuent de travailler dans les marchés en tant que porteurs et vendeurs ; et «exercent les pires formes de travail des enfants dans l'agriculture dans les milieux ruraux». Dans l'exposé d'un rapport préliminaire devant la presse vendredi à Lomé, elle a relevé, à l'endroit des autorités publiques, que : «La prévalence continue du mariage des enfants et des enfants dans la servitude domestique, qui constituent deux formes contemporaines d'esclavage, requiert une attention immédiate et accrue si le Togo veut surmonter les séquelles de la pauvreté et de l'inégalité qui persistent».

Une situation qui prévaut en dépit des principaux instruments internationaux ratifiés par le Togo en matière de droits de l'homme. De plus, pointelle, plusieurs dispositions du Code pénal interdisent et pénalisent (emprisonnement et/ou amendes) le travail forcé et d'autres formes d'exploitation ; les conditions de travail et de vie contraaires à la dignité humaine de la personne ; l'exploitation de la mendicité ; les mariages forcés ou serviles, y compris les mariages des enfants. Néanmoins, des mesures et plans d'action du gouvernement sont identifiés çà et là par la représentante de l'Organisation des Nations unies pour mettre un terme aux différentes formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences. De bonnes dispositions du gouvernement qui se heurtent, malheureusement, au manque de volonté de leaders religieux de conti-

nuer à exploiter les enfants dans la servitude domestique et d'autres formes de travail des enfants ; et la persistance de la pratique culturelle de *confiage* par les parents.

Pendant son séjour au Togo, la rapporteuse spéciale a notamment rencontré des hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères, des Droits de l'homme, de la Justice ; et des Affaires sociales à Lomé, ainsi que des représentants de syndicats, de la société civile et d'organisations internationales. Mme Bhoola s'est également rendue à Sokodé, à 338 kilomètres de Lomé.

En attendant un rapport détaillé et définitif au Conseil des Droits de l'Homme sur le cas du Togo, des recommandations initiales exhortent le gouvernement à envisager la mise en œuvre des mesures qui préviendraient et combattraient le travail des enfants, notamment sous ses pires for-



Urmila Bhoola, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage

mes. Elles sont, entre autres : Prendre des mesures immédiates et efficaces pour mettre fin à la servitude domestique et retirer les enfants du travail domestique. Plus précisément, protéger les filles et les garçons contre l'exploitation du travail des enfants, en particulier dans les services domestiques, en augmentant les inspections et les amendes imposées aux employeurs, conformément à la Convention N° 182 (1999) de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative à l'Interdiction et l'action immédiate pour l'élimination des pires formes de travail des enfants ; Réglementer et surveiller les conditions de travail des travailleurs domestiques et envisager la ratification de la Convention N°189 de l'OIT (2011) relatif au travail décent pour les travailleurs domestiques ; Renforcer la coopération interinstitutionnelle entre tous les ministères concernés en augmentant l'efficacité des structures existantes ; Appliquer le Code du Travail et la législation sociale dans le secteur informel, notamment en l'ouvrant aux services d'inspection du travail ; Etendre la couverture géographique de la « ligne verte » à l'ensemble du territoire du Togo et augmenter les ressources budgétaires et humaines de ce service public ; Accroître les efforts visant à mettre fin aux pratiques traditionnelles nuisibles comme les accusations de sorcellerie qui exposent les enfants aux pires formes de travail des enfants, en plus de nuire à leur développement, à leur bien-être et à leur intégrité générale ; Accroître le soutien financier accordé à la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

Particulièrement au profit des agents comptables, avec l'appui de la BAD à Kpalimé

## Mise à jour des capacités au regard des nouvelles exigences de gestion publique

Depuis septembre 2010, le Togo s'est doté d'une stratégie de réformes de la gestion des finances publiques sur un horizon de dix (10) ans dans l'optique de moderniser la gestion publique et de la hisser au niveau des meilleures pratiques et des standards internationaux en matière de finances publiques. La mise en œuvre de cette stratégie se fait à l'aide d'un plan d'action triennal glissant, enrichi au fur et à mesure par de nouvelles mesures convenues au cours des missions d'assistance technique. Au ministère de l'Economie et des finances, on estime que «l'adoption de cette stratégie a permis de consolider les bases du chantier des réformes lancées au cours de cette première phase».

Par ailleurs, en vue d'accompagner les structures intervenant dans la mobilisation des ressources et de renforcer leurs capacités, le Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités

institutionnelles (PAMOCI) a été initié par le gouvernement, avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD) ; et dont la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP), à l'instar d'autres structures relevant du ministère de l'Economie et des finances, a été retenue comme bénéficiaire. C'est à ce titre qu'intervient, ce lundi 03 juin 2019 à Kpalimé (110 km au nord-ouest de Lomé), une formation des agents comptables des établissements publics nationaux, sous la conduite de la direction générale du Trésor public, sur la tenue de la comptabilité en partie double. Avec pour objectif général de renforcer les capacités des agents comptables des établissements publics nationaux sur la tenue de la comptabilité en partie double afin de les rendre plus aptes et plus opérationnels en égard aux nouvelles exigences dans la gestion des structures comptables.

De façon spécifique, il s'agira d'approfondir les connaissances des participants en matière de : la réglementation financière et comptable ; la tenue de la comptabilité à partie double au niveau des établissements publics nationaux ; la gestion des finances publiques. A terme, les résultats attendus de cette prestation sont : - les textes réglementaires relatifs à la gestion des finances publiques sont assimilés ; - les techniques et procédures comptables sont assimilés ; - le mécanisme de la tenue de la comptabilité en partie double au niveau des établissements publics nationaux est compris ; - trente-cinq (35) cadres de la Direction générale du Trésor public sont formés et évalués sur la tenue de la comptabilité en partie double ; - le rapport de la formation est disponible.

Il est indiqué qu'avec le vote, en juin 2014, par l'Assemblée nationale de la loi n°2014-009 du 1er juin 2014

(suite à la page 4)

Avec la sélection de nouvelles localités bénéficiaires

## Le Togo passe de 2 à 7 éco-villages, avec l'appui du PNUD

Jean AFOLABI

Deux éco-villages pilotes existent au Togo, à Andokpomey dans la préfecture de l'Avé et à Donomadé dans le Yoto. La mise en œuvre de cette phase pilote couvre la période 2014-2018. A Donomadé, plusieurs acquis sont mis en exergue, notamment la fourniture de l'eau potable (forage avec deux points de puisage) et de l'électricité aux populations à partir de l'énergie solaire, l'implantation des plateformes multifonctionnelles à base de l'énergie solaire grâce à la synergie d'actions entre le ministère de l'environnement et le ministère du développement à la base, l'appui au renforcement de l'élevage de petits ruminants (octroi des géniteurs performants), le développement d'une ferme agro-écologique intégrant la pisciculture grâce à la collaboration entre le ministère de l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'ONG suisse «Happy Togo».

Fin 2017, après une visite ministérielle, un bilan officiel notait déjà que le projet Eco-village de Donomadé, démarré en 2014, a réalisé, en trois ans, une mini-centrale solaire de 10 KVA qui donne l'électricité au village y compris les activités connexes qui nécessitent le courant comme le moulin à fa-



Un étang piscicole, acquis de l'éco-village de Donomadé

rine et à manioc. Sans oublier l'amélioration de la culture des ananas et de certains légumes, et l'aménagement des étangs piscicoles avec empoissonnement de 2.200 poissons composés de tilapia et de silure. Les activités qui s'exécutent dans ce village de 1.400 habitants concourent au bien-être social et économique de la communauté afin qu'elle puisse s'auto-développer pour atteindre un développement durable, avait-on soutenu. Enclavé, le village de Donomadé avait souffert, depuis plusieurs années, du manque d'équipements socio-collectifs de base.

Le 17 mai 2019, une nouvelle visite à l'éco-village de Donomadé a été effectuée par le ministère de l'Environnement, du développement durable et de la protection de la nature. Cette visite, rapporte-t-on, a été organisée au profit des délégations des cinq (5) nou-

veaux villages sélectionnés pour la mise à échelle de cette initiative. Ces futurs éco-villages sont Zanvé dans le canton d'Agoègan (préfecture des Lacs, région Maritime), Klotsomé dans le canton d'Assrama (préfecture de Haho, région des Plateaux), Doufouli dans le canton de Doufouli (préfecture de Blitta, région Centrale), Amondé dans le canton de Sirka (préfecture de la Binah, région de la Kara) et Nassiète dans le canton de Goudogoua (préfecture de Tandjouaré, région des Savanes). Objectif : partager l'expérience des deux villages pilotes en vue de créer un sentiment d'émulation pour la réussite du projet dans les nouvelles localités sélectionnées. On ajoute que cette phase de mise à échelle rentre dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de développement des éco-villages au Togo, élaboré par le gouver-

nement à la lumière des résultats encourageants de la phase pilote. Il est évalué à 15.500.000 dollars, soit environ 7.750.000.000 francs Cfa. Plus est, le développement de nouveaux éco-villages s'inscrit dans le programme pays 2019-2023 du PNUD.

L'éco-village de Donomadé reste un modèle de réussite. A l'occasion de

la visite, le coordonnateur du programme Eco-village, M. Agbossoumonde Koffi, le Chef du village de Donomadé et tous les visiteurs ont exprimé leur satisfaction et félicité la communauté de Donomadé pour son engagement dans la réussite du projet. «Ce projet a changé nos vies. Nous avons désormais de

l'éclairage, la disponibilité de l'eau potable... Nous remercions le gouvernement à travers le ministère et le PNUD pour leurs appuis», a déclaré la porte-parole de la communauté de Donomadé. Les délégations des cinq nouveaux villages promettent de mobiliser les énergies pour la réussite du projet dans leur localité respective.

Selon le Centre de formalités des entreprises (CFE)

## Les raisons possibles de la survie ou cessation des activités des entreprises créées

Late Pater

C'est publié dans le numéro précédent de L'UNION. L'étude sur la survie des entreprises créées au CFE a montré que, sur 40.831 entreprises créées de 2010 à 2015, il y a 52,5% (soit 21.436 entreprises) qui sont toujours en activité et elles travaillent de façon permanente et régulière en 2018. Sur le reste, 30% (soit 12.249 entreprises) ont définitivement cessé leurs activités, 10% (soit 4.002 entreprises) travaillent de façon saisonnière et 7,5% (soit 3.144 entreprises) travaillent occasionnellement. Le Centre de formalités des entreprises donne les principales variables qui expliqueraient la probabilité de survie ou de cessation des activités de ces entreprises créées.

**Expérience et profil du créateur et caractéristiques de l'entreprise créée.** L'expérience et le profil du promoteur de l'entreprise semblent jouer un rôle déterminant pour expliquer les chances de pérennité d'une PME/PMI créée ou les risques de cessation d'activités. A cet égard, être âgé de moins de 30 ans apparaît comme un handicap qui s'expliquerait sans doute par le manque d'expérience et de moyens financiers. A l'inverse, la pérennité des entreprises créées est mieux garantie dans la population des 30 à 50 ans. La **variable âge** peut s'interpréter comme un indicateur du capital humain reflétant l'expérience, le profil, le réseautage et les «acquis» du promoteur de la PME ou PMI créée. De ce point de vue, les anciens entrepreneurs, artisans ou commerçants apparaissent naturellement mieux outillés pour faire pérenniser un projet d'entreprise qu'un jeune sans expérience ou les anciens salariés (à l'exception des ouvriers), du fait de leur expérience dans la conduite et la gestion d'une entreprise.

Le **diplôme obtenu** joue aussi sur la survie de l'entreprise. En effet, plus

le diplôme obtenu par le promoteur de l'entreprise est élevé, plus fortes sont ces chances de survie. Les chances de survie des entreprises dont le promoteur a un diplôme d'un niveau minimum de Master dans le secteur des services sont de 3/5 alors qu'elles sont de moins de 1/5 lorsque le promoteur a un niveau inférieur au BEPC et est dans le secteur des services ou du commerce.

La survie des entreprises nouvellement créées dépend aussi pour une large part des **caractéristiques propres à l'entreprise**. En premier lieu, il semble que le montant du capital initial soit une des clés de la longévité. En effet, les chances de survie des entreprises augmentent fortement avec les moyens consacrés au lancement du projet (capital social élevé). Il ressort que 21% des entreprises ayant un capital social de plus de 5 millions de francs Cfa ont résisté au temps alors que c'est seulement 16,5% des entreprises créées entre 2010 et 2015 ayant un capital inférieur à un million qui sont encore en activité en 2018.

Par ailleurs, les sociétés (personnes morales) résistent beaucoup mieux que les entreprises individuelles (personnes physiques) quel que soit le secteur d'activité (commerce, service ou production).

**Positionnement stratégique de l'entreprise.** Les tests statistiques montrent clairement que le positionnement stratégique des entreprises est très significatif sur leur survie. Il ressort, en particulier, que toutes les entreprises qui ont leur marché sur toute l'étendue du territoire togolais résistent mieux que celles qui sont sur un marché local (régional ou préfectoral).

De plus, la survie des entreprises est fortement liée au type et au nombre de clients dont disposent ces entreprises : compter parmi ses clients l'administration publique, quelques

grandes entreprises ou organisations internationales est un atout indéniable pour faire vivre dans le temps son entreprise. Alors qu'en opposition, les entreprises ayant un grand nombre de particuliers comme clients ont eu des difficultés à survivre. Il est intéressant de noter que les promoteurs qui ont su capter un marché international bénéficient d'une prime à la survie. En effet, les entreprises qui ont des activités régulières au-delà des frontières du Togo résistent mieux que les autres.

**Rôle prépondérant des facteurs financiers.** La plupart des promoteurs ont été réticents à répondre aux questions de cette rubrique, près d'un tiers des interviews ont pris fin à cette rubrique. Toutefois les réponses obtenues ont permis de ressortir les informations intéressantes suivantes.

Il apparaît que les facteurs financiers ont une influence non négligeable sur la pérennité des entreprises créées. En effet, les entrepreneurs ayant bénéficié d'un prêt bancaire sont mieux armés pour survivre que ceux qui n'en ont pas obtenu. Plus d'une entreprise sur deux ayant obtenu un prêt financier au démarrage est toujours en activité en 2018, alors que seulement une entreprise sur neuf n'ayant pas eu recours à un prêt financier est toujours en activité. Ceci peut s'interpréter comme la conséquence de la faiblesse de la marge de manœuvre financière dont souffrent ces entreprises limitées dans leur accès aux financements externes, mais aussi comme le fait que les entreprises démarrées sans financement extérieur sont celles fondées sur les projets les plus hasardeux entraînant logiquement une forte mortalité par la suite.

Par ailleurs, la survie des entreprises est positivement influencée par l'obtention d'une aide financière qu'elle soit familiale, privée ou publique.

## Le vendredi 31 mai, sous l'élan d'un dynamisme nouveau retrouvé Un résultat bénéficiaire 2018 d'un milliard CFA approuvé à Lomé par le Fonds de solidarité africain, qui marque ses 40 ans

\* Un clin d'œil au financement du Plan national de développement.

Le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances, président en exercice de l'Assemblée générale, tenant lieu de Conseil des ministres, a présidé le vendredi 31 mai 2019 à Lomé la 10ème session ordinaire du Fonds de solidarité africain (FSA), dont Lomé marque les 40 ans des premières opérations de l'organisme. Il s'est agi, a-t-il précisé, d'«*approuver principalement les comptes de notre institution au titre de l'exercice 2018. Ces comptes font ressortir un total du bilan de près de 66 milliards de FCFA, des engagements hors bilan de 50 milliards de FCFA et un résultat net bénéficiaire de près d'un (1) milliard de FCFA*».

Mais, l'essentiel pour le ministre Yaya, est que «*le Fonds de Solidarité Africain poursuit résolument sa mission et a retrouvé un dynamisme nouveau avec la révision de ses textes de base en 2008 ainsi que l'adoption de son ambitieux Plan de Développement Stratégique à Moyen Terme (PDSMT), dénommé "Plan EXPANSION 2020"*». Ce plan novateur à son avis, qui couvre la période 2016-2020, a été séquencé en trois (3) phases, à savoir : une phase initiale de mobilisation générale, gage d'une nouvelle dynamique permettant de renforcer et d'améliorer l'organisation, la gouvernance, les ressources humaines et le processus opérationnel ; une phase de transformation, sur la période 2017-2018, centrée sur la mobilisation des ressources et le développement des partenariats ; et une troisième phase de développement couvrant les années 2019 et 2020.

Sani Yaya n'a pas manqué, comme pour rappeler le nouveau défi du Togo, de souligner que la session du FSA se

tient à Lomé au moment où le Togo met en œuvre son Plan National de Développement (PND 2018-2022) qui répond à la vision de son chef de l'Etat de transformer structurellement l'économie du pays pour une croissance forte, résiliente, inclusive et génératrice d'emplois décents. Ce plan, a-t-il pointé à l'endroit du Fonds de solidarité africain, nécessite des financements à hauteur de 4.622 milliards de FCFA, dont les deux tiers (2/3) seront portés par le secteur privé.

Le FSA est une Institution Financière Multilatérale qui a pour mission d'œuvrer au développement économique et à la lutte contre la pauvreté dans les Etats membres, en facilitant le financement de projets d'investissement tant dans le secteur public et privé, et des activités de micro-finance. Sa vision est de s'affirmer comme une Institution forte et innovante, partenaire privilégié des acteurs du développement économique, offrant des produits de garantie et de financement diversifiés, adaptés et compétitifs.

L'Accord portant création du Fonds de Solidarité Africain (FSA) a été signé à Paris le 21 décembre 1976. Il est devenu opérationnel en septembre 1979 ; avec pour siège Niamey, au Niger. L'année 1979 marque le début officiel de ses opérations. D'un capital de 150 milliards de francs Cfa, il a été, en 2011, la première institution de Garantie à obtenir l'agrément dans le cadre du dispositif prudentiel encadrant l'intervention des Garants sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Quatorze (14) Etats africains sont actuellement actionnaires du FSA : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centra-

frique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Mali, Maurice (Ile), Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo. On estime que par son actionnariat, le FSA constitue «un trait d'union» entre les trois grands ensembles d'intégration régionale (CEDEAO, CEEAC et COMESA) de l'Afrique subsaharienne.

Le FSA intervient pour des opérations concernant tous les secteurs d'activité notamment : Infrastructures de base, Mines, Agriculture, Elevage, Pêche, Exploitation forestière, Industrie et Agro-industrie, Télécommunication et NTIC, Eau et Energie, Tourisme et Hôtellerie, Immobilier, Transport, Education, Santé, etc. Les activités de négociation (achat et revente) sont exclues. Toutefois, les investissements initiés par les sociétés spécialisées dans le négoce et visant à les doter de moyens d'exploitation sont éligibles. Les interventions du FSA sont destinées aux financements accordés dans les cas suivants : Création d'entreprise ; Renouvellement et Renforcement des capacités d'exploitation ; Modernisation et Extension ; Transfert de propriété ; Restructuration et Privatisation. Mais on affirme au ministère de l'Economie et des finances que «*le FSA ambitionne d'élargir son périmètre d'intervention*».

Sur le plan volume des approbations, le Conseil d'administrations note un accroissement significatif au 31 décembre 2018 qui se chiffre à près de 560 milliards de francs, et qui a permis de mobiliser des financements de l'ordre de 1.500 milliards de francs, toutes techniques d'interventions confondues.

Particulièrement au profit des agents comptables, avec l'appui de la BAD à Kpalimé

## Mise à jour des capacités au regard des nouvelles exigences de gestion publique

(suite de la page 3)

portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques et de la loi organique n°2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF), le Togo prend un tournant décisif vers les réformes de deuxième génération qui vont modifier substantiellement la gestion publique. Le pays s'est par ailleurs doté,

en janvier 2015, d'une feuille de route pour la mise en œuvre du nouveau cadre légal et réglementaire de la gestion des finances publiques issu de la transposition des directives portant cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine – qui rassemble les huit (8) pays d'Afrique de l'ouest ayant en partage

l'usage du Franc CFA. Au mois d'août suivant, le gouvernement a adopté les décrets d'application de la LOLF, en l'occurrence les décrets portant règlement général sur la comptabilité publique, nomenclature budgétaire de l'Etat, plan comptable de l'Etat et tableau des opérations financières de l'Etat.

FOOTBALL/LDC

## La CAF en réunion d'urgence ce mardi

Le président de la Confédération africaine de football, Ahmad Ahmad, a décidé de provoquer un Comité exécutif d'urgence le 4 juin "pour débattre des issues réglementaires à réserver" à la finale retour de la Ligue africaine des champions, Espérance de Tunis-Wydad de Casablanca, annonce la CAF sur son site officiel.

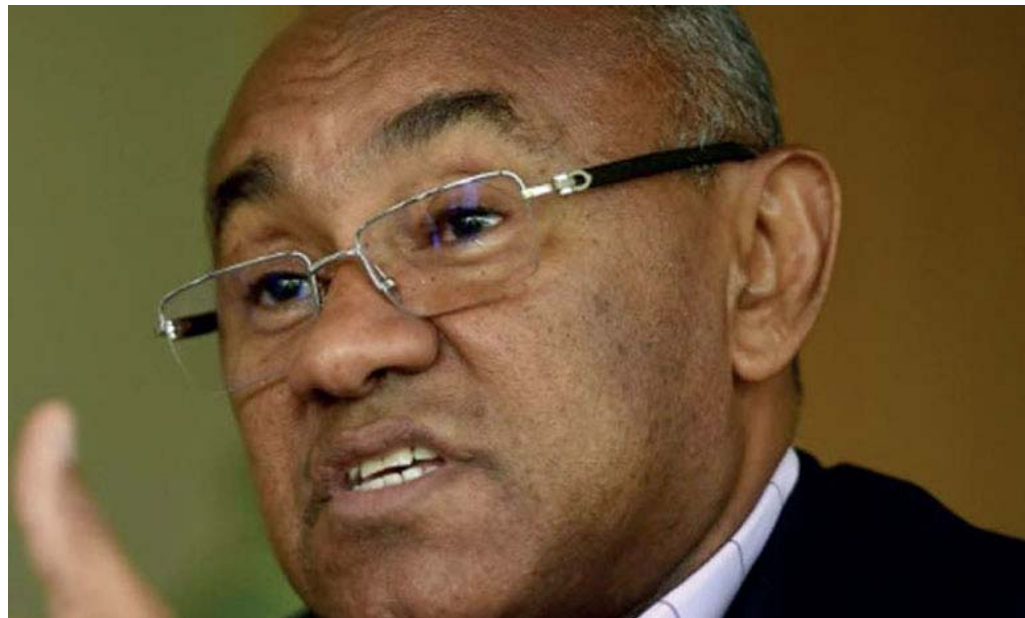
Hervé A.

L'Espérance de Tunis qui avait ouvert le score vers la fin de la première période, après avoir fait match nul 1-1 une semaine plus tôt, a été déclarée championne, vendredi, dans la confusion après une heure d'interruption du match.

Au lendemain du nouveau sacre de l'Espérance Tunis dans la confusion la plus totale face au Wydad Casablanca (1-1, 1-0) en finale retour de la Ligue des champions africaine, la Confédération africaine de football (CAF) a pris la parole à travers un communiqué publié samedi matin.

L'instance a expliqué qu'un comité Exécutif d'urgence se tiendra mardi au Caire "pour débattre des issues réglementaires à réserver à cette rencontre", interrompue à la 60ème minute et considérée comme remportée 1-0 par les Sang et Or.

Désormais les issues de ce



match dépendent de la décision que la CAF prendra. Mais toutes les options semblent envisageables en rappelant toutefois qu'il semble impossible de reprogrammer ce match avant la CAN 2019 (21 juin-19 juillet).

Pour rappel, indignés par l'an-

nulation injustifiée du but égalisateur en leur faveur à la 60e minute et par l'impossibilité pour l'arbitre Bakary Gassama de recourir à la VAR, en panne, pour visionner l'action, les joueurs du WAC ont refusé de continuer à jouer et les officiels ont finalement décidé après

1h30 de tergiversations d'accorder la victoire à l'EST (1-0).

En parallèle, plusieurs échauffourées ont opposé des "supporters" tunisiens à des joueurs du WAC. Charge à la CAF de prendre la bonne décision pour éviter d'écorner un peu plus ce qu'il reste de l'image du football africain.

LIVERPOOL

## Jürgen Klopp : " Je suis si heureux pour les garçons "

Un an après avoir échoué en finale face au Real Madrid, Liverpool a cette fois-ci remporté la Ligue des Champions. Les Reds ont disposé de Tottenham en finale samedi (2-0). Sur un nuage, Jürgen Klopp est revenu sur cette rencontre, avec une pointe d'humour.

26 mai 2018. Sur la pelouse du Stade Olympique de Kiev, en Ukraine, Liverpool chute face au Real Madrid en finale de la Ligue des Champions 2018 (1-3). Mais un an plus tard, les Reds sont revenus en finale. Et cette fois-ci, ces derniers ont soulevé la coupe aux grandes oreilles. Opposé à Tottenham, le club de la Mersey a fait la différence au Wanda

Metropolitano grâce à des buts de Mohamed Salah (2e) et Divock Origi (87e). Après avoir bien évidemment célébré ce sacre européen avec ses hommes, Jürgen Klopp a accordé quelques mots à la télévision anglaise.

" Je suis si heureux pour les garçons, tous ces gens et ma famille. Ils souffrent pour moi, ils le méritent plus que quiconque, a expliqué l'entraîneur allemand avant de poursuivre. Avez-vous déjà vu une équipe comme celle-ci se battre sans carburant dans le réservoir ? Et nous avons un gardien qui rend les choses difficiles faciles. "



MULTISPORTS

## L'ACNO prive San Diego des Jeux mondiaux de plage

L'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) a annoncé jeudi 30 mai, par un très laconique communiqué, avoir retiré à la ville de San Diego l'organisation des premiers Jeux mondiaux de plage. Ils devaient se dérouler du 10 au 15 octobre 2019.

Au mois de mars dernier, l'Association mondiale des fédérations sportives internationales (GAISF) a retiré à Los Angeles l'accueil de la première édition des Jeux mondiaux urbains, elle aussi prévue cette année. Leur organisation a été confiée à Budapest. Les Américains perdent coup sur coup deux événements présentés comme no-

vateurs, censés proposer au public un subtil mélange de sport et de culture.

Dans son communiqué, l'ACNO ne détaille pas les raisons de sa décision. Elle ne mentionne même pas le nom de San Diego. " L'ACNO a décidé d'attribuer les Jeux mondiaux de plage à une nouvelle ville-hôte pour offrir le meilleur environnement possible aux comités olympiques nationaux et à leurs athlètes ", explique l'organisation internationale.

Elle précise dans le même communiqué être déjà en discussion avec " un certain nombre de villes qui offrent les garanties financières nécessaires et ont l'ex-



périence d'avoir organisé avec succès des événements de dimension mondiale. " Aucun nom n'est cité. Mais certaines de ces villes seraient asiatiques. Le continent organise depuis 2008 des Jeux asiatiques de plage. La der-

nière édition s'est déroulée en 2016 à Da Nang, au Vietnam. La prochaine est prévue en 2020 à Sanya, en Chine.

Enfin, l'ACNO assure que les premiers Jeux mondiaux de plage se tiendront bien en 2019.

## Yves Bissouma renonce à la CAN 2019

Coup dur pour le Mali. Déjà confronté à la volte-face du gardien remplaçant Mamadou Samassa, les Aigles vont également devoir se passer d'Yves Bissouma, présélectionné pour la CAN 2019 (21 juin-19 juillet).

Interrogé par le site Footmali, le sélectionneur malien Mohamed Magassouba a expliqué qu'il a été décidé, en concertation avec le staff médical de son club de Brighton, de faire passer le milieu de terrain de 22 ans sur le billard.

« Yves a une fracture au niveau de son épaule. Son club a officiellement saisi le médecin des Aigles pour exprimer son intention de le faire soigner pendant ces vacances. Il y a eu beaucoup d'échanges entre le médecin de l'équipe nationale et son club. Et finalement le joueur a été mis à la disposition de son club pour des soins. Du coup il ne sera pas opérationnel pour la CAN avec nous », a clarifié le technicien. Entre problèmes administratifs et blessures, l'ancien Lillois avait déjà manqué les deux derniers rassemblements avec sa sélection

## La FMRF va saisir la FIFA et la TAS

La Fédération Royale marocaine de football (FMRF) qui a réuni son Comité directeur samedi, a décidé de saisir la FIFA et le Tribunal arbitral du sport pour apporter toutes les réserves et la documentation sur la finale retour de la Ligue des champions d'Afrique entre le Wydad et l'Espérance de Tunis, rapportent des médias marocains.

Dans une déclaration remise à la presse à l'issue de la rencontre qui s'est déroulée en présence des représentants du WAC, le président de la Fédération, Fouzi Lekjaa qui est par ailleurs 3ème vice-président de la CAF, a ajouté qu'une réunion du comité exécutif de l'instance dirigeante du football africain évoquera le sujet mardi.

L'Espérance de Tunis a été déclarée vainqueur de la LDC africaine 2019 vendredi dans une finale jouée dans la banlieue de la capitale tunisienne et marquée par une interruption de plus d'une heure de la rencontre.

## Caster Semenya a fait appel

Caster Semenya ne baisse pas les bras. L'athlète sud-africaine a déposé mercredi 29 mai un appel devant la justice suisse du jugement du Tribunal arbitral du sport (TAS) sur le nouveau règlement de l'IAAF concernant les athlètes hyperandrogènes. « Je suis une femme et une athlète de classe mondiale.

L'IAAF ne me droguera pas ou ne m'empêchera pas d'être ce que je suis », a-t-elle écrit dans son appel, déposé devant la Cour suprême fédérale suisse. Caster Semenya doit s'aligner sur 2 000 m le 11 juin au meeting de Montreuil, en France. Dans l'attente des résultats de son appel, elle opte pour une distance non couverte par le règlement de l'IAAF.

La Burundaise Francine Niyonsaba, une autre athlète hyperandrogène, vice-championne olympique et du monde sur 800 m, disputera elle aussi le 2 000 m au meeting de Montreuil.

## Adrien Rabiot cher pour le Betis

La liste des prétendants dont dispose Adrien Rabiot, libre cet été, est longue et prestigieuse. Il y a quelques jours, un candidat surprise s'était déclaré prêt à accueillir le milieu de terrain formé au Paris Saint-Germain. Le Betis.

Si selon El Diario de Sevilla, les dirigeants béticos semblaient disposés à consentir un énorme sacrifice financier pour s'attacher les services de Rabiot (grosse prime à la signature + 50% de ses droits économiques en cas de revente), les informations rapportées aujourd'hui par le quotidien sévillan Estadio Deportivo n'abondent pas dans ce sens.

Selon le journal, au club, l'engouement autour d'Adrien Rabiot (24 ans) serait vite retombé. Un temps envisagé comme une solution possible pour palier le départ de Giovanni Lo Celso, une source proche du club sévillan a révélé au quotidien sportif que le transfert d'Adrien Rabiot « n'a jamais été une option réelle ou viable ». Il y a quelques jours, une offre est arrivée sur la table de la direction sportive, et l'un de ses membres a même rencontré un émissaire de la mère du milieu de terrain du PSG, à l'époque son agent.

Mais cette rencontre aurait convaincu le Betis d'abandonner l'idée. Toujours selon ED, Adrien Rabiot réclamerait 10 millions d'euros de prime à la signature, et autant de salaire annuel. Un tel transfert « accaparerait tous les bénéfices d'une hypothétique vente de Giovanni Lo Celso », conclut la source.

Pour apporter leur appui aux plus démunis

## L'Ecole internationale ATLANTIQUE et l'Ong «LE TEMPS D'AIDER» respectent le partage du mois de ramadan avec les populations de Lomé et des orphelinats

Eric J.

La cour de l'ECOLE INTERNATIONALE ATLANTIQUE, Section Agoè, a servi une fois encore de cadre à la distribution de kits alimentaires par l'Ong turc «LE TEMPS D'AIDER» en ce temps béni du mois de jeûne pour les musulmans. Il est de coutume que cette ONG mène ces genres d'actions pendant les périodes saintes de l'Islam. Pour cette fois, et à la veille de la fin de la période de jeûne des fidèles de Mahomet, les paquets d'une valeur d'environ 5.500 F.CFA l'unité contiennent du riz, de l'huile, des pâtes alimentaires, des boîtes de tomates, du sucre, du sel et bien d'autres choses.

A l'endroit des plus de 400 per-



Remise de don symbolique par le Président Abdou Assouma

voir cette foule nombreuse et de l'intérêt qu'elle porte aux actions de l'ONG. L'opération de la distribution a été rehaussée par la présence du président de la Cour Constitutionnelle Abdou Assouma et l'ancien Président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani. Ce dernier a loué

sainte, des diners ont été offerts à 500 personnes dont 200 à la prison civile de Lomé et 200 dans les orphelinats. Ses mots de remerciements aux partenaires sociaux du jour ont été appuyés par le Président Assouma qui a demandé la bénédiction du Miséricordieux sur

dans les prochains jours.

L'association le Temps d'aider existe au Togo depuis 5 ans et mène ces opérations de partage pendant les fêtes, notamment Noël et Ramadan pendant lesquels plus de 100 000 familles reçoivent des paquets équivalents à 10 euros composés de sucre, de farine, des pâtes alimentaires, etc. Ceci grâce aux aides et dons des Turcs vivant dans les pays occidentaux. Pour les membres de l'association, l'objectif de cette pratique est de procéder au partage avec les familles togolaises pendant les moments de fêtes ou de célébrations de tous genres.

Au rang des aides dans le passé, l'Association a offert 49 forages dans des zones indiquées par les autorités de l'hydraulique villageoise.



Deux des responsables de l'Ong Le Temps d'Aider

aussi des opérations Tabaski avec 149 bœufs immolés en 2016, 167 en 2017, plus de 200 en 2018. On annonce plus de 300 bœufs pour la Tabaski de cette année.



Abdou Assouma, Karasoy, Dama Dramani et l'Imam

sonnes qui s'étaient empressées dans l'enceinte de l'école, le Directeur de l'Ecole internationale Atlantique et Secrétaire général de l'Ong, M. Karasoy a exprimé sa joie de

les mérites de l'Ong «Le temps d'aider» qui, chaque année, fait des dons aux populations, aux personnes démunies et aux orphelinats. Pour preuve, durant la période



Vue partielle de l'assistance

les bonnes volontés et également sur les bénéficiaires.

Selon le président de l'Ong «Le temps d'aider» Abdulkader CELIK, d'autres actions peuvent subvenir

Deux petites écoles ont été également construites dans les localités avoisinantes de la capitale sur des terrains offerts par les communautés elles-mêmes. On se rappelle

### 42<sup>ème</sup> Journée de l'arbre

#### La Cnss lance le concept "Entreprises vertes, Action citoyenne"

Le Togo a célébré le 1<sup>er</sup> juin la 42<sup>ème</sup> Journée de l'arbre. Un symbole, mais bien plus que cela puisque depuis plusieurs décennies, cette Journée donne le signal du reboisement. Ministères, particuliers, entreprises publiques ou privées n'ont pas dérogé à la règle cette année. Ainsi, la Caisse Nationale de sécurité sociale (cnss) s'est associée, cette année avec d'autres structures (Lonato, SGI, GTA Assurances, l'OTR) pour mettre en terre 3000 plants, le long du boulevard Gnassingbé Eyadema.

"Nous nous sommes mis ensemble dur cette initiative pour montrer notre intérêt et notre solidarité en

faveur de l'environnement. Notre ambition est de créer un espace vert le long du boulevard Eyadema, donc nous allons poursuivre le reboisement au delà du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> juin" a affirmé le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Mme Ingrid Awadé.

Ces plantes essentiellement décomposés de fraquets, veuves pleureuses, cure dent ont été choisies parce que leur racines ne menacent pas les fondations des bâtiments. L'agence nationale d'assainissement public (anasap) est chargée de l'entretien des jeunes plants jusqu'à la fin du projet "Entreprises vertes, Action

(suite à la page 7)

# GAGNE JUSQU'À 10 000 000 FCFA AU TIRAGE!

**\*Achète à 200 FCFA tes tickets de la TCE 2019, gratte et gagne des tickets gratuits ou des lots en espèces allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA !**

**\*Garde tes tickets non gagnants pour le tirage des lots intermédiaires pour remporter jusqu'à 100.000 FCFA !**

**\*Découvre trois fois « », et gagne un séjour dans un hôtel de luxe de la place et ta participation au grand tirage régional!**

## LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2019

## ÇA SE PASSE AU TOGO!

**2470, Avenue de la chance Tél:(00228) 22 53 57 00 / 22 35 57 02 Fax :(00228) 22 51 35 08**  
**BP :895 Lomé – TOGO E-mail : lonato@lonato.tg / site web. www.wwww.lonato.tg**

Consultations économiques et commerciales avec les Etats-Unis

## La Chine prône un respect mutuel mais reste ferme sur les principes

\* Le gouvernement chinois publie un livre blanc explicatif de ses consultations avec les Etats-Unis

Dans son livre blanc consacré à la position de la Chine sur les consultations économique et commerciale avec les Etats-Unis, Le gouvernement chinois indique qu'en la matière, guidés par un esprit de respect mutuel, d'égalité et d'avantages mutuels, les deux pays devraient faire progresser les consultations fondées sur la bonne foi et la crédibilité afin de résoudre les problèmes, de réduire les différences, d'élargir les intérêts communs et de préserver conjointement la stabilité et le développement économiques mondiaux. Car, ce qui est en jeu, ce sont les intérêts fondamentaux des deux peuples, la prospérité et la stabilité du monde.

Eric J.

On se rappelle bien que depuis l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis, les relations commerciales et économiques bilatérales ont beaucoup évolué, avec des domaines de coopération en expansion à des niveaux plus élevés. De plus une relation mutuellement bénéfique et gagnant-gagnant avec une forte complémentarité et des intérêts interdépendants a été forgée, bénéficiant non seulement aux deux pays, mais également au monde entier, lit-on dans le livre blanc.

«Étant donné les différences de stade de développement et de système économique, il est inévitable que les deux pays connaissent des différences et des frictions dans leurs relations commerciales», font savoir les autorités chinoises. Pour ce faire, les consultations devraient être fondées sur le respect mutuel, l'égalité et les avantages mutuels.

Pour la Chine donc, il est naturel que les deux plus grandes économies et nations commerçantes du monde connaissent certaines différences en matière de coopération commerciale et économique. A Pékin, on estime que ce qui compte vraiment, c'est comment renforcer la confiance mutuelle, promouvoir la coopération et gérer les différences. Pour le bien des intérêts communs des deux pays et de l'ordre commercial mondial, et dans un effort acharné pour faire avancer les consultations économiques et commerciales, la Chine reste déterminée à résoudre les problèmes par le dialogue et la consultation, en répondant aux préoccupations de l'un de ses principaux partenaires commerciaux avec la plus grande patience et la plus grande sincérité, gérer correctement les différences tout en cherchant un terrain d'entente et surmonter les obstacles à des solutions pratiques dans un respect mutuel.

Les autorités chinoises font savoir que le respect mutuel signifie que chaque partie doit respecter les institutions sociales, le système économique, la

voie et les droits du développement, les intérêts fondamentaux et les préoccupations majeures de l'autre. «*En ce qui concerne l'égalité et les avantages mutuels, nous devons nous assurer que les deux parties aux consultations fonctionnent sur un pied d'égalité, que les résultats sont mutuellement bénéfiques et que tout accord final est gagnant-gagnant. Les négociations n'aboutiront à rien si l'une des parties tente de contraindre l'autre ou si seule une partie bénéficiera des résultats*», indique-t-on à Pékin, relevant que la consultation appelle à la compréhension mutuelle et à un effort sincère des deux côtés. La Chine comprend que la consultation est un processus où les parties concernées recherchent un consensus ou font des compromis par le biais de discussion. De ce fait, de nombreux facteurs entrent en jeu lors de la consultation et il est parfaitement normal que les parties réagissent différemment à divers changements, à différentes étapes en fonction de leurs propres intérêts.

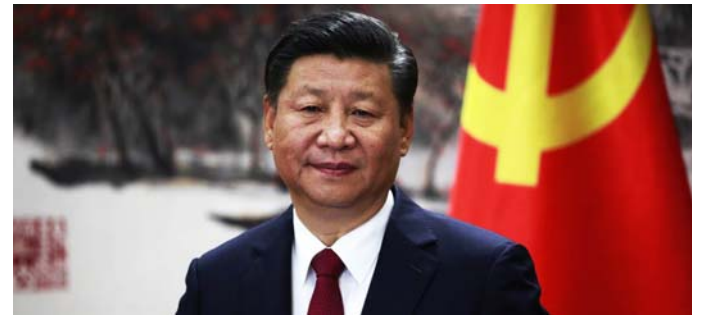
Dans ce sillage, le gouvernement chinois estime que les consultations économiques et commerciales constituent un moyen efficace de résoudre les problèmes. Nul autre que l'engagement avec bonne volonté et une compréhension totale de la position de l'autre ne peut contribuer au succès. «*Sinon, il sera difficile de parvenir à un accord durable et exécutoire, car les parties ne trouveront pas la base pour un accord efficace et à long terme*», lit-on dans le livre blanc.

Le gouvernement chinois affirme avoir participé aux consultations avec les Etats-Unis avec la plus grande crédibilité et la plus grande sincérité. Attachant une grande importance aux préoccupations des Etats-Unis, la Chine a travaillé sans relâche pour rechercher des pistes efficaces et des moyens de remédier aux différences. A en croire les autorités de Pékin, les onze tours de consultations de haut niveau ont permis un progrès signifi-

catif. Les résultats des consultations ont, non seulement servi les intérêts de la Chine, mais également ceux des Etats-Unis, grâce aux efforts des deux parties pour aller dans la même direction. «*La Chine a tenu parole au cours des consultations. La Chine a souligné à plusieurs reprises que si un accord commercial était conclu, elle respecterait ses engagements avec sincérité et fidélité*», rassure le gouvernement chinois.

Cependant la Chine tient à ce que l'opinion nationale et internationale sachent qu'elle ne lâchera pas du lest sur les questions de principe notamment sur la souveraineté et la dignité du pays. Sur les grandes questions de principe, la Chine affirme clairement qu'elle ne reculera pas. La Chine et les Etats-Unis devraient reconnaître les différences de développement national et de stade de développement de leurs pays respectifs, et respecter la trajectoire de développement et les institutions de base de chacun. «*Bien que personne ne s'attende à résoudre tous les problèmes au moyen d'un seul accord, il est nécessaire de veiller à ce que tout accord réponde aux besoins des deux parties et permette de parvenir à un équilibre*», fait savoir le gouvernement chinois.

Dans le livre blanc, on lit que la récente mesure prise par les Etats-Unis pour augmenter les droits de douane sur les exportations chinoises n'aide pas à résoudre les problèmes commerciaux bilatéraux. La Chine s'y oppose fermement et doit prendre des mesures pour protéger ses droits et intérêts légitimes. La Chine a été cohérente et claire sur sa position, à savoir qu'elle espère résoudre les problèmes par le dialogue plutôt que par des mesures tarifaires. La Chine agira de manière rationnelle dans l'intérêt du peuple chinois, du peuple américain et de tous les autres peuples du monde. Cependant, la Chine ne fléchira pas sous la pression et relèvera tous les défis qui se présenteront à elle. La Chine est ouverte à la négociation, mais se battra jusqu'au bout si nécessaire.



Le président Xi Jinping de la Chine

La Chine se dit confiante de relever les défis de front, de transformer les risques en opportunités et d'ouvrir de nouveaux chapitres.

Une constante tout de même que l'on retrouve dans le livre blanc : la Chine reste attachée à sa propre cause, peu importe l'évolution de l'environnement extérieur. La solution fondamentale aux tensions économiques et commerciales consiste à se renforcer par la réforme et l'ouverture. Avec la demande énorme du marché intérieur, une réforme structurelle plus poussée du côté de l'offre renforcera de manière globale la compétitivité des produits et des entreprises chinoises. La Chine a encore une marge de manœuvre suffisante pour les manœuvres de politique fiscale et monétaire et peut maintenir une dynamique solide en faveur d'un déve-

veloppement économique durable et sain et ses perspectives économiques sont prometteuses. La porte de la Chine ne sera pas fermée; elle ne fera que s'ouvrir encore plus largement.

Pour preuve, le président Xi Jinping a annoncé dans son discours liminaire prononcé lors de la cérémonie d'ouverture du deuxième Forum de coopération internationale sur la Ceinture de sécurité et les routes que la Chine adopterait un certain nombre de réformes et de mesures d'ouverture importantes, renforcerait les arrangements institutionnels et structurels et favoriserait l'ouverture à une plus grande distance. Les mesures à

prendre comprennent l'élargissement de l'accès au marché pour les investissements étrangers dans des domaines plus vastes, le renforcement de la coopération internationale en matière de protection de la propriété intellectuelle, l'augmentation des importations de biens et de services, la mise en œuvre d'une coordination internationale plus efficace des politiques macro-économiques et l'accent mis sur la mise en œuvre politique de mise à niveau. Une Chine plus ouverte aura des interactions plus positives avec le monde, ce qui fera progresser le développement et la prospérité de la Chine et du monde.

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°543 DE LOTO KADOO DU 17 Mai 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 544<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO. Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans la plupart des villes du pays. Toutesfois, à LOME nous avons recensé quelques gagnants de gros lots. Ainsi, les opérateurs 30236 et 60530 basés dans la capitale ont enregistré un lot de 1.000.000F CFA et un lot de 1.250.000F CFA. La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

*La Tranche Commune Entente 2019, ça se passe au Togo !  
Grattez vos tickets de la TCE 2019 et si vous découvrez trois fois le symbole «avion», vous remportez immédiatement un séjour d'une semaine, dans un hôtel de luxe de la place et votre participation au grand tirage régional du 26 juillet 2019, où vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000F CFA!  
Grattez, si vous trouvez trois fois un montant, vous empochez une fois ce montant! Vous pouvez gagner de 200F CFA à 500.000F CFA  
Conservez vos tickets non gagnants au grattage, car ils participent au tirage des lots intermédiaires permettant de gagner jusqu'à 100.000F CFA  
La Tranche Commune Entente 2019, c'est chez nous !*

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS  
DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°545 de LOTO KADOO du 31 Mai 2019

Numéro de base

20 52 50 37 66

### LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°099  
DE LOTO Sam du 18 Mai 2019

Le tirage N°100 du LOTO Sam a eu lieu samedi 25 Mai 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants. Lors du précédent tirage de LOTO Sam, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont enregistrés dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°101 de LOTO SAM du 1er juin 2019

Numéro de base

85 13 04 36 35

42<sup>ème</sup> Journée de l'arbre

## La Cnss lance le concept "Entreprises vertes, Action citoyenne"

(suite de la page 6)

citoyenne". "D'autres structures viendront se joindre à nous afin que par la mutualisation de nos efforts, nous ayons des espaces verts biens fleuris et très attractifs" renchérit le Directeur Général de la Cnss.

En effet, au Togo, le taux de reboisement annuel, de l'ordre de 1000 ha dans les années 1980, est passé à 2000 ha en 2010. En dépit des atouts dont dispose le Togo pour le développement de la forêt, tous ces résultats quoi qu'en encourageants, restent bien en deçà des ambitions nationales de reboiser au moins 5000 ha par an

Cette situation nationale des forêts montre que le reboisement au Togo ne compenserait pas encore les pertes. Or, la faiblesse du reboisement conjuguée à la déforestation, a des impacts négatifs considérables sur le cadre de vie et surtout pour les populations rurales qui dépendent fortement des ressources forestières ligneuses et non ligneuses. En d'autres termes, le reboisement au Togo n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, devant lui permettre d'atteindre la vision de la politique forestière qui est celle de porter la couverture forestière nationale de 7% actuellement à 20% à l'horizon 2035

Cette journée instaurée le 1er juin 1977 voit les Togolais planter des arbres pour symboliser le reboisement, la lutte, pour la protection de l'environnement et le développement durable. Elle est aussi dédiée à la protection des arbres et de l'environnement ou encore placée sous le signe de la lutte contre l'érosion côtière.

Or, l'utilité écologique des forêts n'est plus à démontrer. Les forêts fournissent plusieurs types de produits tels que les fruits, racines, écorces, gibier, bois de sciage, charbon de bois, bois de chauffage, plantes médicinales gomme, graines

**Le Très Haut Débit**  
continue son parcours sur le réseau TOGOCEL



est désormais présente à

**TSÉVIÉ**

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015